



ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE POUR MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS D'ARRAS

Protection des mineurs isolés étrangers - 64 boulevard Carnot - 62000 ARRAS

Date d'ouverture : **novembre 2014**
 Nombre de places d'hébergement d'urgence : **30**
 Nombre de places d'hébergement de stabilisation : **30**
 Nombre de places d'accueil de jour : **50**
 Nombre de jeunes suivis sur l'année 2018 : **63 accompagnés dans le service de stabilisation**

Durée moyenne de prise en charge des jeunes sortis en 2018 : **17,3 mois**
 Moyenne d'âge d'admission des jeunes : **16,6 ans**
 Pays d'origine des jeunes pris en charge en 2018 : Hébergement de stabilisation : **Afghanistan, Côte d'Ivoire, Guinée Conakri, Mali**
 Répartition par sexe : **100 % de garçons**

Description des missions de la structure

L'établissement d'Arras a pour mission la prise en charge pérenne des mineurs isolés étrangers orientés par le Conseil départemental du Pas-de-Calais, à travers un hébergement et un suivi socio-éducatif.

Il assure le suivi des jeunes après leur sortie du dispositif ainsi que le suivi en externe de jeunes pris en charge au sein d'autres foyers du département.

Informations sur le public accueilli en 2018

- 14 demandes d'asile ont été déposées.**
- 6 protections internationales ont été accordées.**
- 25 titres de séjour ont été délivrés.**
- 8 jeunes en moyenne ont bénéficié de l'accueil de jour.**
- 40 jeunes ont été scolarisés auprès de l'Éducation nationale.**
- 6 jeunes ont conclu un contrat d'apprentissage.**
- 32 contrats jeunes majeurs ont été obtenus.**

Activité de l'établissement en 2018

Cette année, l'équipe a travaillé l'écriture du projet d'établissement. Après un rappel du cadre de notre intervention, un travail de description du profil des jeunes accueillis et de leurs besoins a été mené, pour ensuite construire un mode d'accompagnement par objectif permettant de répondre aux besoins des jeunes. Les outils de la loi 2002-02 ont été retravaillés et traduits. La procédure d'admission revue. L'organisation des plannings a également été revue afin de prévoir un temps des IS au plus près des besoins des jeunes. L'accueil de jour a vu son activité baisser compte tenu du dispositif parcours + mis en place par l'Éducation nationale ; pour autant, du soutien scolaire et de l'aide aux devoirs ont été mis en place le soir et les week-ends.

Événement majeur de l'année

Côté usagers : les jeunes ont participé au grand Récho d'Arras, pendant lequel ils ont pu confectionner des plats avec de grands chefs, et à un stage de danse auprès d'un danseur de hip hop reconnu qui a donné lieu à une représentation.

Côté organisation : la nouvelle directrice est arrivée à la mi-février. L'IS service extérieur a changé de mission, elle est désormais IS accompagnant la transition du service mineurs vers les majeurs. Le service de l'accueil de jour a été ouvert en mars 2018. Le réaménagement des locaux a permis la création d'une salle de convivialité.

La Parole à ...

Un jeune a souhaité faire un discours le jour de la fête de Noël, en voici quelques lignes : « *Un jour, quelqu'un est venu me dire qu'il ne me comprenait pas, car je souris toujours. Ça m'a touché, alors je lui ai répondu : le sourire sur mon visage ne veut pas dire que ma vie est parfaite, il veut seulement dire que j'apprécie ce que la vie m'a donné : j'ai appris à attendre, j'ai appris à respecter, j'ai aussi appris à accepter, mais je ne ferai jamais semblant d'être quelqu'un que je ne suis pas.* »

